



Journées d'études

Le droit public et la Première Guerre mondiale

organisées par l'Institut Michel Villey
et le Centre *Cultures du droit public*

Université Panthéon-Assas

Vendredi 6 mars

et vendredi 13 mars 2015

Salle des Conseils de l'Université Panthéon-Assas
12, place du Panthéon - 75005 Paris
2^e étage, aile Soufflot



Vendredi 6 mars 2015

Matinée

de 10h30 à 13h00

Présidence

Pascale Gonod (*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*)

Conférence inaugurale

Marc Milet (*Université Panthéon-Assas Paris II*)
et

Jean-Michel Blanquer (*Institut des Amériques et ESSEC*)
La doctrine juridique pendant la guerre :
à propos de Maurice Hauriou et Léon Duguit

Pause

Aurore Gaillet (*Université Toulouse 1 Capitole*)
Le droit public allemand et la guerre

Céline Roynier (*Université de Rouen*)
Le droit public britannique et la guerre

Après-midi

de 15h00 à 16h30

Présidence

Gérard Cahin (*Université Panthéon-Assas Paris II*)

Andrea Hamann (*Université de Strasbourg*)
La déclaration de guerre. Quelques questions

Jean-Jacques Bienvenu (*Université Panthéon-Assas Paris II*)
Le sujet ennemi

Vendredi 13 mars 2015

Matinée

de 10h30 à 12h00

Présidence

Jean-Marie Denquin (*Université Paris-Ouest Nanterre La Défense*)

Bruno Daugeron (*Université Lumière Lyon 2*)

Le contrôle parlementaire de la guerre

Renaud Bourget (*Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*)

L'emprunt et la guerre

Après-midi

de 14h00 à 16h30

Présidence

Olivier Jouanjan (*Université Panthéon-Assas Paris II*)

François Saint-Bonnet (*Université Panthéon-Assas Paris II*)

La Première Guerre mondiale :

naissance d'un droit administratif d'exception ?

Frédéric Rolin (*Université Paris Sud*)

Les contrats d'administration et la guerre

Conférence de clôture

Christoph Schönberger (*Universität Konstanz*)

La Première Guerre mondiale,

moment d'inflexion du droit public ?

Journées d'études

Le droit public et la Première Guerre mondiale

organisées par l'Institut Michel Villey et le Centre *Cultures du droit public*

Le premier conflit mondial a profondément marqué l'histoire militaire, sociale et humaine des pays qui y furent engagés. Mais il a aussi constitué une étape majeure dans la transformation des États et de leur droit. Telle est du moins l'hypothèse qui sera mise à l'épreuve lors des deux journées que l'Institut Michel Villey et le centre Cultures du droit public (Institut Cujas) de l'Université Paris II organisent à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918.

Les différentes contributions viseront à multiplier les points de vues pour appréhender l'effet du conflit sur le droit public. On envisagera à la fois le droit public interne (*le statut du sujet ennemi*) et international (*le régime de la déclaration de guerre*) le droit constitutionnel (le contrôle parlementaire) et le droit administratif (*la passation des contrats de l'Administration*), ainsi que la question, non négligeable, des finances de guerre (*l'emprunt*) Les mutations du droit public français seront aussi mises en perspective avec celles d'autres grandes nations impliquées dans le conflit, particulièrement l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Sera également envisagée la manière dont la science européenne du droit public a pris en compte la première guerre mondiale, (notamment, en France, au travers des écrits des deux plus célèbres publicistes de l'époque, Léon Duguit et Maurice Hauriou).



Salle des Conseils de l'Université
Panthéon-Assas
12, place du Panthéon - 75005 Paris
2^e étage, aile Soufflot